# S.C.P. LPL Huissier Philippe LETELLIER – Sylvie PENOT-LETERRIER

Huissiers de Justice associés 16, rue de Picardie 93290 TREMBLAY EN FRANCE ① 01 49 63 45 45 - 
☐ 01 49 63 45 47

# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DE BIENS A SAISIR AVEC RELEVE DE SURFACES EXPEDITION

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN
ET LE ONZE MAI

# A LA REQUETE DE :

La Société HOIST FINANCE AB (publ), Société Anonyme de droit Suédois, au capital de 29.767.666,663000 SEK, dont le siège social se situe BOX 7848 – 10399 STOCKHOLM (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le numéro 556012-8489, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) sis 165 avenue de la Marne 59700 MARCQ EN BAROEUL, inscrite sous le numéro 843 407 214 au RCS de LILLE METROPOLE, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE SA, Société Anonyme, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 097 902, dont le siège social est 1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS, par suite d'une cession de créances en date du 16 décembre 2019, rapportée dans un procèsverbal de constat établi par la SCP THOMAZON BICHE, Huissiers de Justice associés à PARIS, en date du 16 décembre 2019.

# Ayant pour Avocat :

La SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER

24 rue Godot de Mauroy 75009 PARIS R 029 Tél: 01.47.66.59.89 - Fax: 01.47.63.35 00

# Et Avocat postulant :

Maître Patrice LEOPOLD, avocat devant le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY (SEINE-SAINT-DENIS) Palais BOB 30 67, boulevard Alsace Lorraine 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Tél: 01.48.95.22.63

### et pour géomètre :

Cabinet DUPOUY/FLAMENCOURT 118/130 Avenue Jean-Jaurès - 75942 PARIS Cedex 19

# Agissant en vertu:

- D'un jugement rendu par le TGI BOBIGNY le 15/11/2018 signifié le 10/12/2018.
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière du 21 avril 2021.
- Et conformément à l'Article R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,

#### **DEFERANT A CETTE MISSION:**

Je, soussigné, Philippe LETELLIER, membre associé de la S.C.P. LPL Huissier, titulaire d'un office près le Tribunal Judicaire de BOBIGNY, résidant à TREMBLAY EN FRANCE (93290) – 16, rue de Picardie,

Puis me suis à rendu ce mardi ONZE MAI DEUX MILLE VINGT ET UN à 8 heures 30, à CLICHY-SOUS-BOIS - 1, allée Jules Massenet au premier étage porte droite dans un bien immobilier appartenant et occupé par Monsieur MAKESA Tandu, né le 18/03/1954 à KINSHASA (République Démocratique du CONGO), de nationalité Zaïroise, demeurant 1, allée Jules Massenet 93390 CLICHY-SOUS-BOIS.

où étant devant les lieux saisis

# J'ai procédé aux constatations suivantes :

Préalablement à nos opérations, j'ai adressé par courrier et par courriel du 03.05.2021, une convocation à Monsieur MAKESA Tandu, pour l'aviser que nous procéderions à nos opérations de description le Mardi 11 mai 2021 à 9 heures.

Lors de cette opération, je suis accompagné de :

, r 9 .

 D'un représentant du Cabinet DUPOUY-FLAMENCOURT, pour procéder à un relevé de surfaces et aux diagnostics légaux.

Sur place je rencontre Monsieur MAKESA Tandu ainsi déclaré à qui je décline mes nom qualité et objet de ma mission, lequel m'invite à pénétrer à l'intérieur dudit appartement.

# **DESIGNATION GENERALE DES BIENS SAISIS**

La saisie porte sur les droits et les biens immobiliers dépendant d'un immeuble sis à CLICHY-SOUS-BOIS (93390) – 1 allée Jules Massenet « Résidence LA PAMA »

Cadastrés section AT n° 61 et 62 (suite au PV de cadastre du 09/12/2014 publié le 09/12/2014 volume 2014 P n°5160)

Lot n° 124: au premier étage, porte droite: un appartement de type F4, composé de: entrée, couloir de dégagement, séjour, trois chambres, cuisine, salle d'eau, WC.

Et les 54/20 000èmes des parties communes.

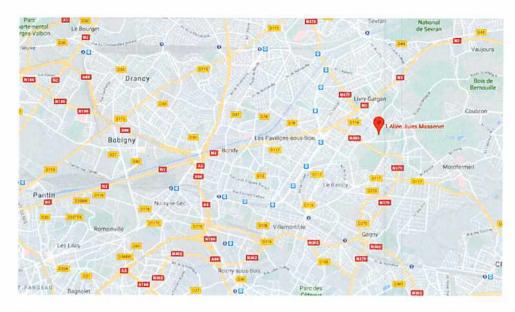
Lot n° 1 124: Au sous-sol, une cave, portant le n°1124 au plan des caves.

Et les 2/20 000èmes des parties communes.

# **GENERALITES**

L'immeuble est situé à l'écart du centre-ville et à la proximité des transports commun par voie de tram.

Le quartier est fortement urbanisé et aménagé d'immeubles à usage d'habitation.





L'immeuble se compose d'un rez-de-chaussée surélevé et de quatre étages. Le bâtiment comprend plusieurs cages d'escalier et forme une barre d'immeuble.

Le ravalement extérieur est peint sur un enduit lisse. Le ravalement extérieur est en bon état.

Les parties communes sont anciennes. Les peintures sont défraichies et taguées.

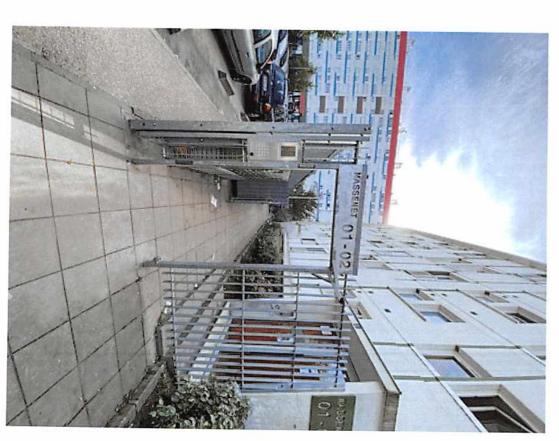
La porte d'entrée de l'immeuble est renforcée et fermée par un badge ouvert à mes différents passages.

Le Syndicat des Copropriétaires est représenté par un Syndic professionnel le Cabinet IMMO DE FRANCE PARIS ILE DE FRANCE - 41 rue des Trois Fontanet – 92024 NANTERRE CEDEX Tel. 01.46.14.04.90 et le gestionnaire de la résidence est Monsieur BARNET Christian 01.46.14.13.97.

Selon les déclarations qui me sont faites, les charges de copropriété appelées pour les lots saisis s'élèvent à 103  $\in$  par mois et le montant des Taxes foncières est d'environ 1000  $\in$ .



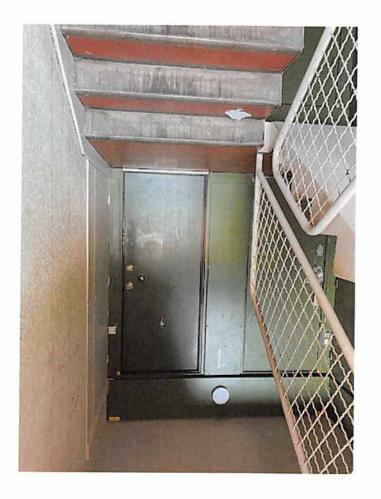












# CONDITIONS D'OCCUPATION

Cet appartement est occupé par Monsieur MAKESA Tandu, sa compagne Madame MENDY, leurs deux enfants et une petite-fille, sans contrat de location. Monsieur MAKESA Tandu déclare ne pas être marié.

# **DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT**

La porte palière ouvre sur une entrée qui se prolonge sur la pièce principale.



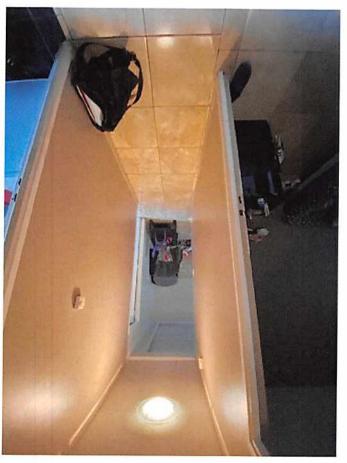
ENTREE

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints, en bon état. Le sol est carrelé, un carrelage moderne et rénové en bon état.

: existe :

un tableau électrique avec compteur et disjoncteur.
Un thermostat de température d'ambiance.

Dob164215 BNP C/ MAKESA PVD du 28/11/2019 Page 9 sur 18





Sur le couloir de dégagement dessert ;

# PREMIERE CHAMBRE

La chambre est éclairée par une porte-fenêtre, deux vantaux, châssis PVC, rénovée, double vitrage donnant sur la partie arrière de l'immeuble et protégée par une grille.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints. Le sol est carrelé à l'identique à l'entrée. L'ensemble est en bon état.

Dans la chambre sont aménagés des placards penderies fermés par quatre portes coulissantes.

Le chauffage est assuré par un radiateur chauffage central individuel.



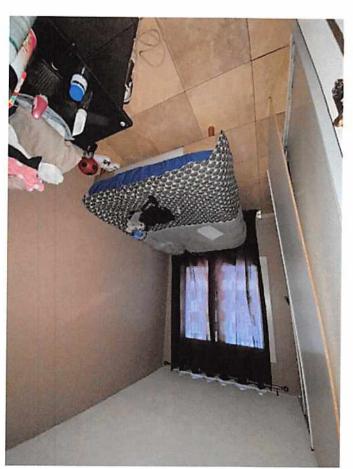
# SECONDE CHAMBRE

La chambre est éclairée par une simple fenêtre à deux vantaux, châssis PVC, rénovée, double vitrage donnant sur la partie arrière de l'immeuble et protégée par une grille.

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints. Le sol est carrelé à l'identique à l'entrée. L'ensemble est en bon état.

Le chauffage est assuré par un radiateur chauffage central individuel.

Dans la chambre sont aménagés des placards penderies fermés par quatre portes coulissantes, dont une est hors d'usage.



A l'opposé, une cuisine.

# CNISINE

La cuisine est éclairée par une fenêtre à un vantail, châssis PVC rénové double vitrage donnant sur la façade avant de l'immeuble.

Le plafond est peint. Les murs sont entièrement carrelés. Un carrelage moderne et en bon

etat. Le sol est carrelé, un carrelage moderne, rénové et en bon état.

La cuisine est équipée d'éléments bas et hauts scellés aux murs comprenant un électroménager courant notamment un évier inox, un bac et demi alimenté en eau chaude et eau froide par un robinet mélangeur, d'une plaque de cuisson gaz de ville.

Elle est aménagée d'une chaudière chauffage central murale au gaz et le chauffage est également assuré par un radiateur chauffage central.





## PIECE PRINCIPALE

La pièce est éclairée par une porte-fenêtre à trois vantaux, châssis PVC double vitrage donnant sur la partie arrière de l'immeuble avec protection extérieure.

Le plafond, les corniches, les murs, les menuiseries sont peints. L'ensemble est en bon état. Le sol est carrelé, identique à l'entrée.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.





Depuis cette pièce, j'accède à un secteur nuit précédé d'un petit dégagement.

# CONTOIR DE DEGAGEMENT

Le plafond, les murs et les menuiseries sont peints. Peinture dégradée Le sol est carrelé.

Ce couloir de dégagement dessert de droite vers la gauche;



# **LES TOILETTES**

Le plafond est peint. Les murs sont entièrement carrelés. Le sol est carrelé.

Des aménagements de placard sont organisés.

La pièce est aménagée;

- d'une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale
- d'un lave-mains alimenté en eau chaude et eau froide par un robinet mélangeur.
- d'une ventilation VMC.



# LA SALLE D'EAU

La salle d'eau est éclairée par une fenêtre un vantail, châssis PVC double vitrage avec verre dépoli.

Le plafond est peint.

Les murs sont habillés de carrelage de bas en haut. Le sol est entièrement carrelé.

La pièce est aménagée :

- d'un receveur de douche, pose surélevée, alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur avec flexible et douchette,
- d'un lavabo en synthèse reposant sur un meuble de rangement deux portes alimenté en eau chaude et eau froide par robinet mélangeur et surmonté d'un miroir avec éclairage indirect
- d'une installation pour machine à laver avec arrivée et évacuation d'eau usée.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur porte-serviette électrique.

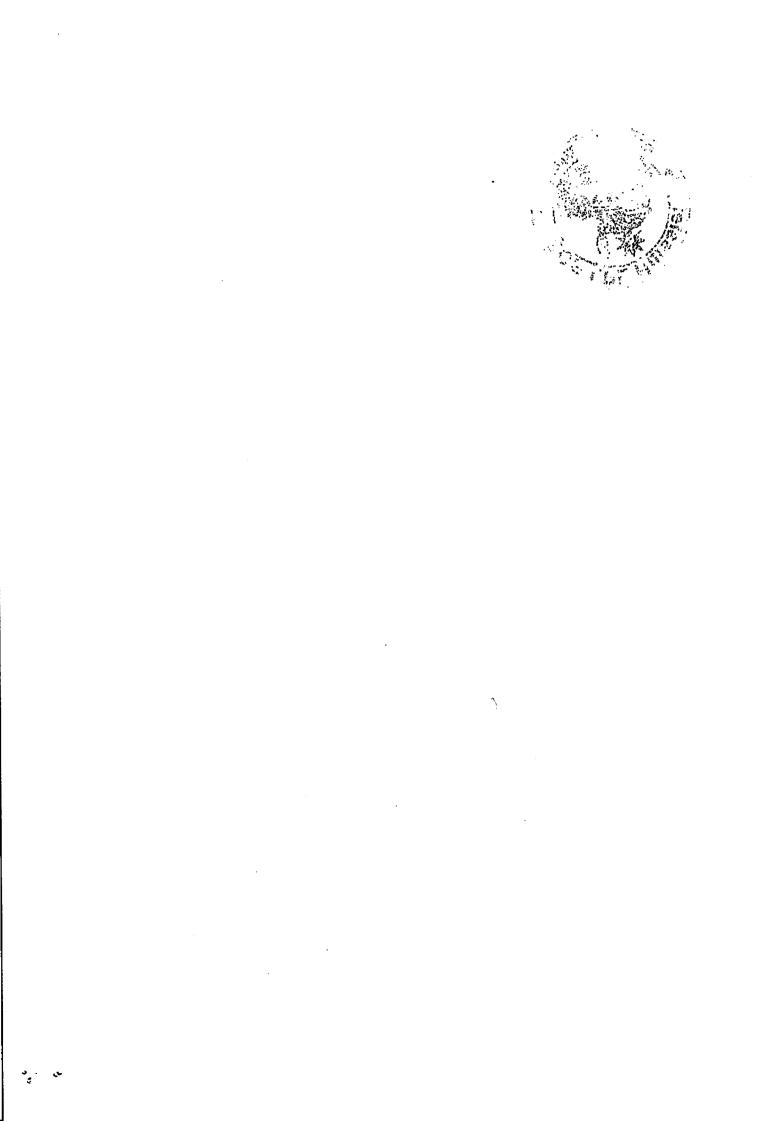


# **CHAMBRE N° 3**

La troisième chambre est éclairée par une fenêtre deux vantaux, châssis PVC double vitrage, donnant du côté rue.

Le plafond et les murs sont peints, peinture en bon état. Le sol est carrelé.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.





88888

Après 1 heure de description, je me suis retiré, accompagné du géomètre et de retour en mon étude, j'ai préparé, rédigé et mis en forme le Procès-verbal qui a nécessité une durée de 2 heures supplémentaires.

J'annexe au présent procès-verbal de description :

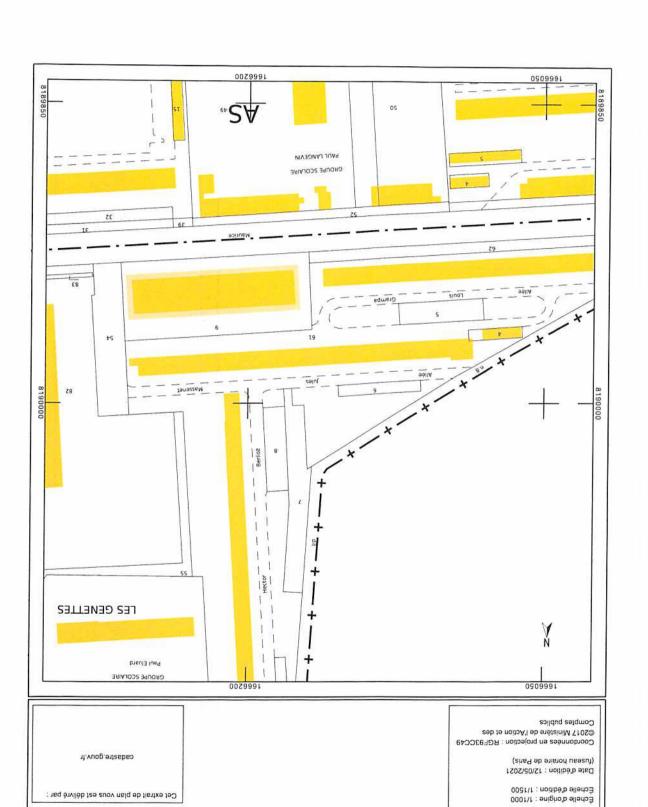
- Vingt photographies prises lors de mes opérations,
- Le rapport établi par le Cabinet DUPOUY/FLAMENCOURT.
   &&&&&

# TELLES ONT ETE MES CONSTATATIONS.

# ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET REDIGE LE PRESENT PROCES VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-28	219,16
TRANSPORT	7,67
VACATION ART. R444-18	297,60
нт	524,43
TVA 20,00 %	104,89
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	
Serrurier	
Témoins	
ттс	629,32





EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Section : AT Feuille : 000 AT 01

CFICHA 2002 BOIS

Département : SEINE SAINT DENIS

Cet extrait de plan vous est délivré par :

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF - SEINE-SAINT-DENIS PROMENADE JEAN POSTAND 93022 POBIGNY CEDEX POSTAND 93022 POBIGNY CEDEX GARLE CARRE PLAZA 15/17 PENIS SUIVENTA

saif.seine-saint-denis@dgfip.finances.gouv.fr

# LPL Huissier Huissiers de Justice Associés 16 rue de Picardie

93290 TREMBLAY-EN-France

Tél: 01 49 63 45 45

Fax: 01 49 63 45 47

# EXPEDITION

# PROCES-VERBAL D'ASSISTANCE A GEOMETRE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE ONZE MAI

# Agissant en vertu :

> D'un jugement rendu par le TGI BOBIGNY le 15/11/2018 signifié le 10/12/2018.

# **ET A LA REQUETE DE :**

La Société HOIST FINANCE AB (publ), Société Anonyme de droit Suédois, au capital de 29.767.666,663000 SEK, dont le siège social se situe BOX 7848 – 10399 STOCKHOLM (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le numéro 556012-8489, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) sis 165 avenue de la Marne 59700 MARCQ EN BAROEUL, inscrite sous le numéro 843 407 214 au RCS de LILLE METROPOLE, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE SA, Société Anonyme, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 097 902, dont le siège social est 1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS, par suite d'une cession de créances en date du 16 décembre 2019, rapportée dans un procèsverbal de constat établi par la SCP THOMAZON BICHE, Huissiers de Justice associés à PARIS, en date du 16 décembre 2019.

#### **Ayant pour Avocat:**

La SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER

24 rue Godot de Mauroy 75009 PARIS R 029

Tél: 01.47.66.59.89 - Fax: 01.47.63.35.00

. .

Je soussigné, Philippe LETELLIER, Huissier de Justice associé au sein de la SCP LPL Huissier, titulaire d'un office près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, résidant 16 rue de Picardie à 93290 Tremblay-En-France,

Ai procédé à la mission qui m'a été confiée :

Le 23 Avril 2021, mon Etude a pris contact avec la SARL DUPOUY-FLAMENCOURT, chargée de procéder au mesurage et aux diagnostics d'usage des biens immobiliers appartenant à Monsieur MAKESA Tandu sis 1 allée Jules Massenet à 93390 CLICHY SOUS BOIS.

Le même jour, mon Etude a confirmé par courrier ledit rendez-vous.

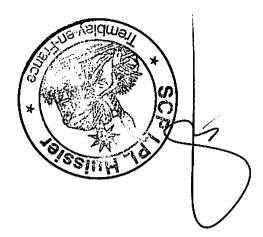
Et le ONZE MAI DEUX MILLE VINGT ET UN, je me suis rendu sur place, accompagné du géomètre de la SARL DUPOUY-FLAMENCOURT.

Sur place, je rencontre Monsieur MAKESA Tandu ainsi déclarée, à qui j'ai décliné mes nom, qualité et objet de ma mission, lequel m'invite à pénétrer à l'intérieur des lieux.

Le géomètre de la SARL DUPOUY-FLAMENCOURT a alors effectué sa mission.

A la fin des opérations, je me suis retiré, accompagné du Géomètre.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal d'assistance au géomètre pour servir et valoir ce que de droit.





# S.A.R.L. DUPOUY-FLAMENCOURT

Géomètres Experts Fonciers DPLG 41, rue des Bois - 75019 PARIS -Tél. 01.42.02.68.90 Fax. 01.42.02.75.03

Dossier: Z2826 Date: 18/05/2021

Page: 1/2

#### CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi « Carrez »

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

N° de dossier : Z2826

Date de visite: 11/05/2021

## 1 - Désignation du bien à mesurer

Adresse: 1 Allée Jules Massenet 93390 CLICHY SOUS BOIS 1er étage porte face droite : Lot n°124

#### 2 a - Le propriétaire/bailleur du bien

#### M. MAKESTA

#### 2 b - Commanditaire

SELARL LEOPOLD COUTURIER PUGET Adresse: 24 Rue Godot de Morov 75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT

#### DESIGNATION DU /DES LOT(S) DE COPROPRIETE

#### Lot numéro Cent Vingt Quatre (124) :

AU 1<sup>ER</sup> étage : un appartement de type F4, porte droite sur le palier, composé de : entrée sur dégagement, séjour, 3 chambres, cuisine, salle d'eau, wc, dégagement, Et les

CINQUANTE QUATRE / VINGT MILLIEMES des parties communes générales.

#### 3 - Description du bien mesuré

Pièce désignation	Superficie carrez (en m²)
Entrée	4.50
Séjour	14.75
Chambre 1	9.70
Chambre 2	8.05
Chambre 3	9.10
Cuisine	7.35
Dégagement	1.40
Salle de bains	4.60
wc	1.35

4 - Superficie privative totale du lot : 60.80 m<sup>2</sup>

Recommandation!: L'attestation de superficie privative dite « carrez » ne peut en aucun cas être annexée au contrat de location dans le cadre de la mention de la surface habitable. Ces deux définitions ne répondent pas à la même réglementation ; en cas de sinistre, notre responsabilité ne pourrait être mise en cause.

Intervenant: Brahim HAFRAD

Le: 18/05/2021

Le Géomètre-Expert

Fait à : PARIS 19E ARRONDI S.A.R.L. DUPPLY FLAMENCOUR Société de Segonètres Experts 118-130, Avenue Jean Jaurès 75019 PARIS N° d'inscription 1987 B 2000

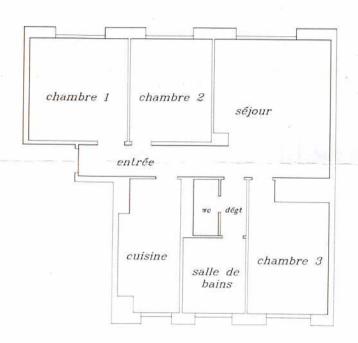


# S.A.R.L. DUPOUY-FLAMENCOURT

Géomètres Experts Fonciers D P L G 41, rue des Bois – 75019 PARIS – Tél. 01.42.02.68.90 Fax. 01.42.02.75.03 Dossier : Z2826 Date : 18/05/2021

Page: 2/2

VILLE DE CLICHY SOUS BOIS Seine Saint Denis 1 allée Jules Massenet 1er étage porte face droite Lot n°124



NOVEMBRE 2019 Dossier : Z2745